Il était un domaine…

En 1660, Nicolas Lambert de Thorigny, grand maître des Eaux et Forêts de Normandie et déjà propriétaire du très bel hôtel particulier de l'Ile Saint-Louis, entreprend la construction d'une résidence de plaisance sur le bord du plateau briard. Il confie la réalisation des plans du château à François Le Vau, le frère du célèbre architecte de Vaux-le-Vicomte.

Le château présente un plan simple et est flanqué d'une orangerie en 1687 à l'ouest, d'un jardin de fleurs à l'est et d'une cour d'honneur au sud fermée par un portail monumental. A l'arrière un vaste jardin est tracé à la française, avec parterres, pièces d'eau et bosquets.

Au XIX^{e} siècle, la famille Ginoux transforme le parc en jardin « à l'anglaise » alors très à la mode.
En 1870, lors de la guerre contre la Prusse, les extérieurs et le parc n'ont pas souffert de l'occupation de l'armée, contrairement au château qui sera pillé et dévasté.

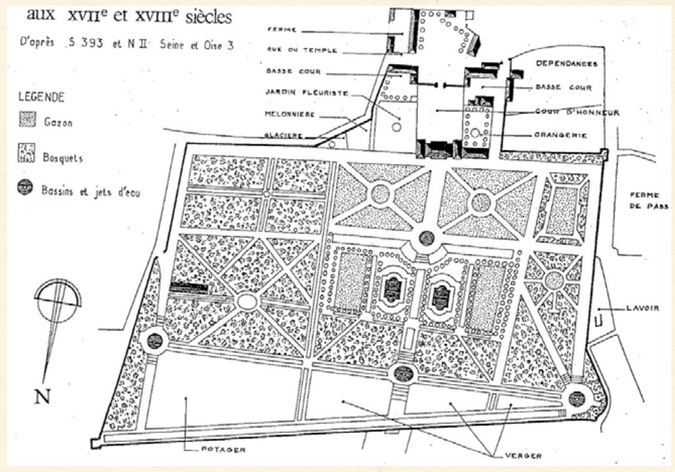

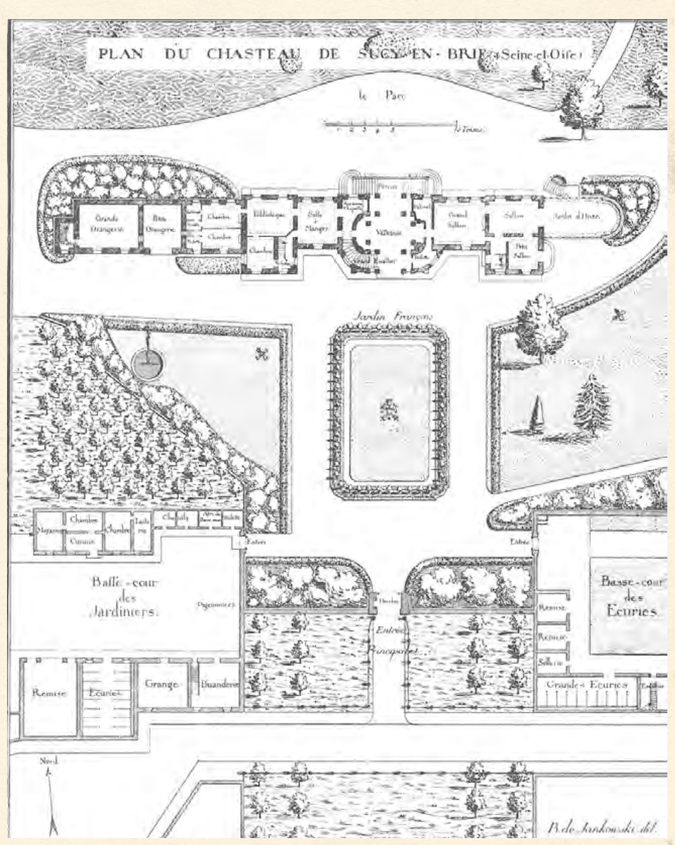

… et son portail, vieux de trois siècles

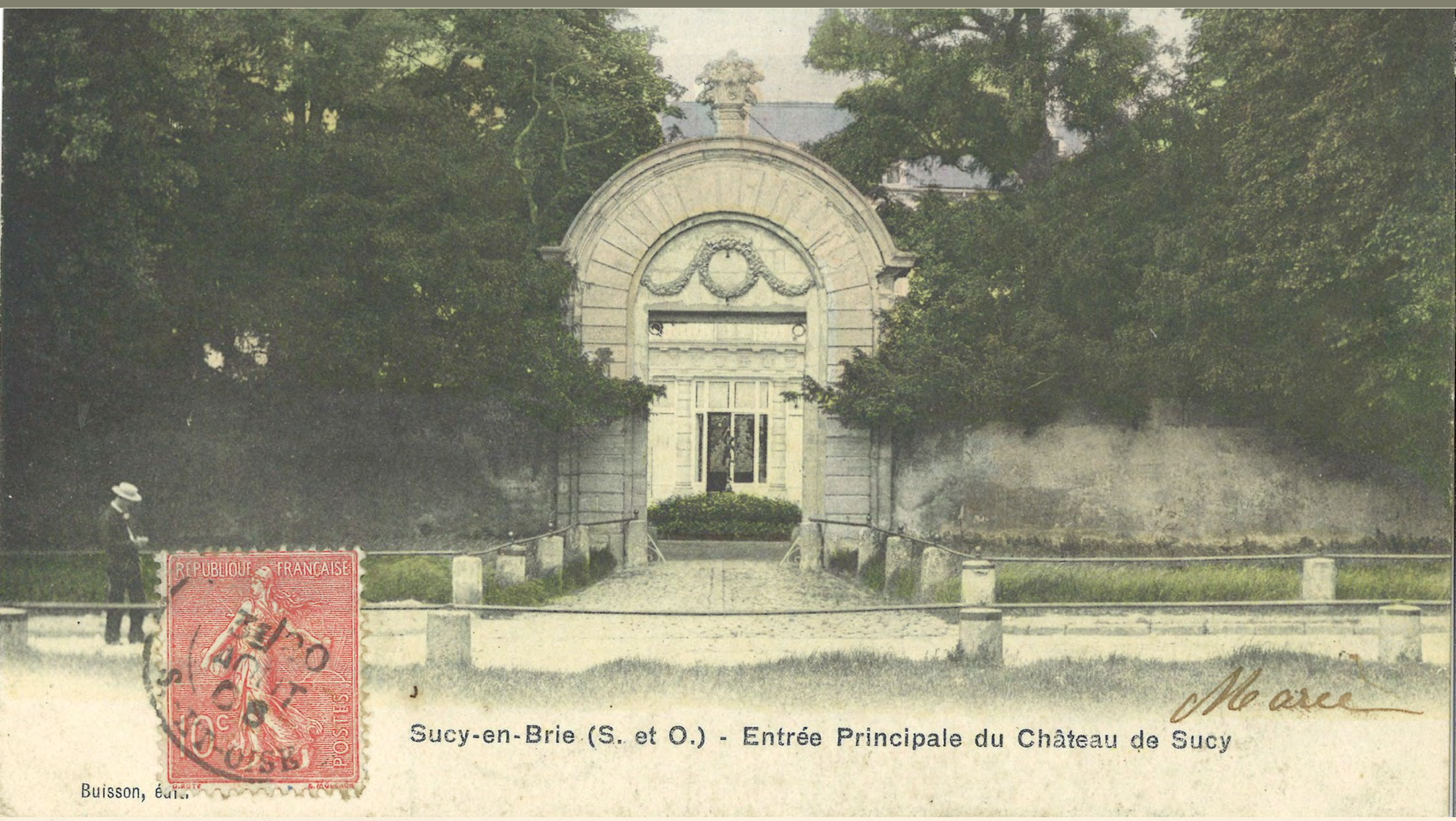

Le 3 mai 1674, Nicolas Lambert expliquait aux habitants que la grande rue (chemin allant vers Ormesson) coupait transversalement son jardin fleuriste, sa grande cour et ses basses-cours, ce qui empêchait de donner à son château nouvellement bâti un accès digne de lui. Il propose alors de dévier la rue selon un alignement droit et de la tracer de neuf sur les terrains qui lui appartenaient de l'autre côté. Le consentement fut donné, et c'est seulement après cette date que Nicolas Lambert put faire édifier le portail d'entrée. Celui-ci était autrefois flanqué de deux pavillons et d'un mur d'enceinte aujourd'hui disparus.

Une première campagne de restauration a été menée au tout début du XXe siècle. Toutefois, certaines interventions entreprises sans l'expertise des instances compétentes sont aujourd'hui contestables. Le château et son portail seront classés au titre des Monuments Historiques en 1975. Seul le château bénéficiera d'une restauration complète.

Aujourd'hui le portail est non seulement dégradé et fragilisé mais il est aussi isolé et dissocié du château, perdant ainsi sa fonction d'ouverture sur le domaine.

Architecture du portail

Les 2 vases à corbeilles de fleurs et de fruits.

Parement
Face extérieure visible d'un mur. Le parement peut être varié : lisse, à bossage...

Corniche
Couronnement du fronton formé de moulures en surplomb les unes des autres.

Chasse roue
Pièce métallique située au pied d'une porte cochère et qui est destinée à empêcher les roues de détériorer le mur.

Fronton cintré
Couronnement composé d'un cadre mouluré en demi cercle (forgé grâce à un cintre) et d'un tympan.

Tympan
Partie demi-circulaire situé au dessus de l'ouverture de la porte. Le tympan est orné d'un élément décoratif sculpté représentant une couronne.

Linteau
Pièce de bois horizontale recevant la charge des voûtes.

Anciens murs de clôture

Portail en fer forgé à 2 vantaux

La Fondation du patrimoine

FONDATION DU PATRIMOINE

La Fondation du patrimoine est un organisme privé indépendant. Créée en France par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, elle a pour but de sauvegarder et valoriser le patrimoine local, le plus souvent non protégé par l'Etat.

Ses missions sont multiples :

→ Sensibiliser les Français à la protection et à la sauvegarde du patrimoine, dans un souci de transmission aux générations futures.

→ Contribuer à l'identification des édifices ou sites menacés de disparition.

→ Organiser des partenariats entre les associations qui œuvrent au profit du patrimoine.

→ Participer à la réalisation de programmes de restauration.

→ Favoriser la création d'emplois et les savoir-faire artisanaux mais aussi permettre le développement touristique et l'attraction culturelle d'un territoire.

Depuis 2000, c'est plus de 16 000 projets soutenus, plus d'un milliard d'euros de travaux engagés et 35 000 emplois créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment.

La Ville de Sucy a souhaité s'associer à la Fondation du patrimoine pour mettre en place une souscription publique. L'objectif de cette démarche est d'associer pleinement chaque habitant de Sucy dans la campagne de restauration du patrimoine local.

Une campagne de restauration

AVANT

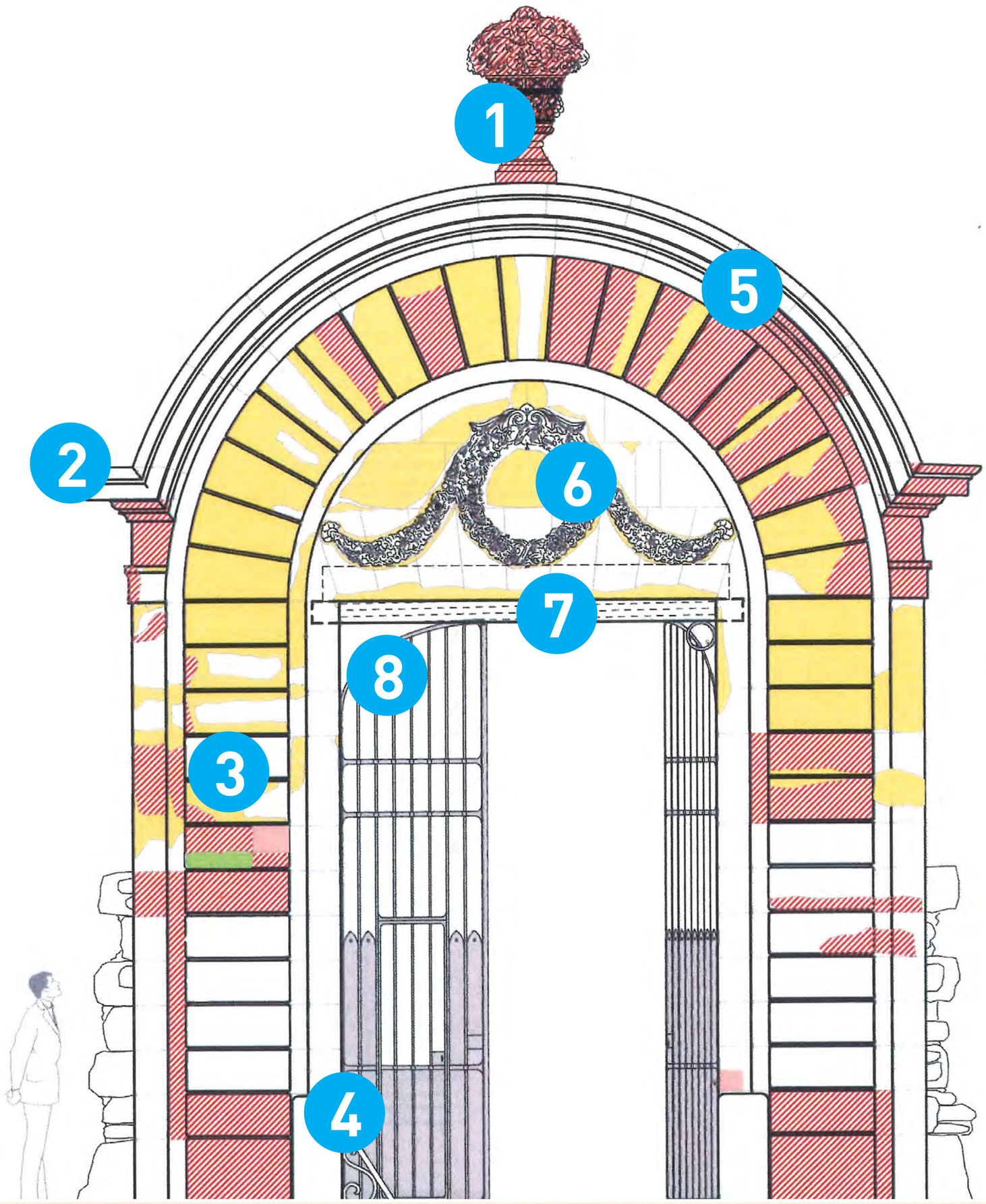

1 **Les 2 vases :** Particulièrement exposés, ils sont dans un état de dégradation avancé. Des cerclages avec des tirants métalliques sont ancrés dans la voute pour empêcher d'éventuelles chutes de pierres. La rouille des éléments métalliques entraîne l'altération des pierres sculptées.

2 **Corniche :** Instable à cause des joins dégradés qui laissent l'eau s'infiltrer entre les pierres et les déstabilisent. Celle de l'angle droit présente un fort risque de chute, d'où le périmètre de sécurité mis en place autour de l'édifice.

3 **Parement :** Les pierres d'origine s'écaillent. Les interventions réalisées au XXe siècle ont causé des altérations supplémentaires (clous rouillés, joints de ciment visibles et en mauvais état). Des fissures sont nées et beaucoup d'éléments se détachent par petits morceaux. Dans l'espace créé par ces fissures, de la végétation pousse.

4 **Chasse roue :** Celui de droite manque et celui de gauche est rouillé.

5 **Fronton cintré :** La couverture en pierre se dégrade car les joints n'assurent plus leur rôle d'étanchéité; l'eau s'infiltre dans l'épaisseur de la construction et déstabilise les pierres.

6 **Tympan :** Guirlande sculptée dégradée.

7 **Linteau :** La pièce de renfort en métal installée au XXe siècle est fissurée et certaines zones instables peuvent prochainement tomber.

8 **Grille et décors en fer forgé :** Les deux vantaux sont immobilisés par la rouille. Cela a rongé les plaques de tôle moderne qui masquent aujourd'hui la transparence du portail. Les serrures sont elles aussi très dégradées par la rouille. Enfin, un cercle décoratif en partie haute a disparu.

Une campagne de restauration

APRÈS

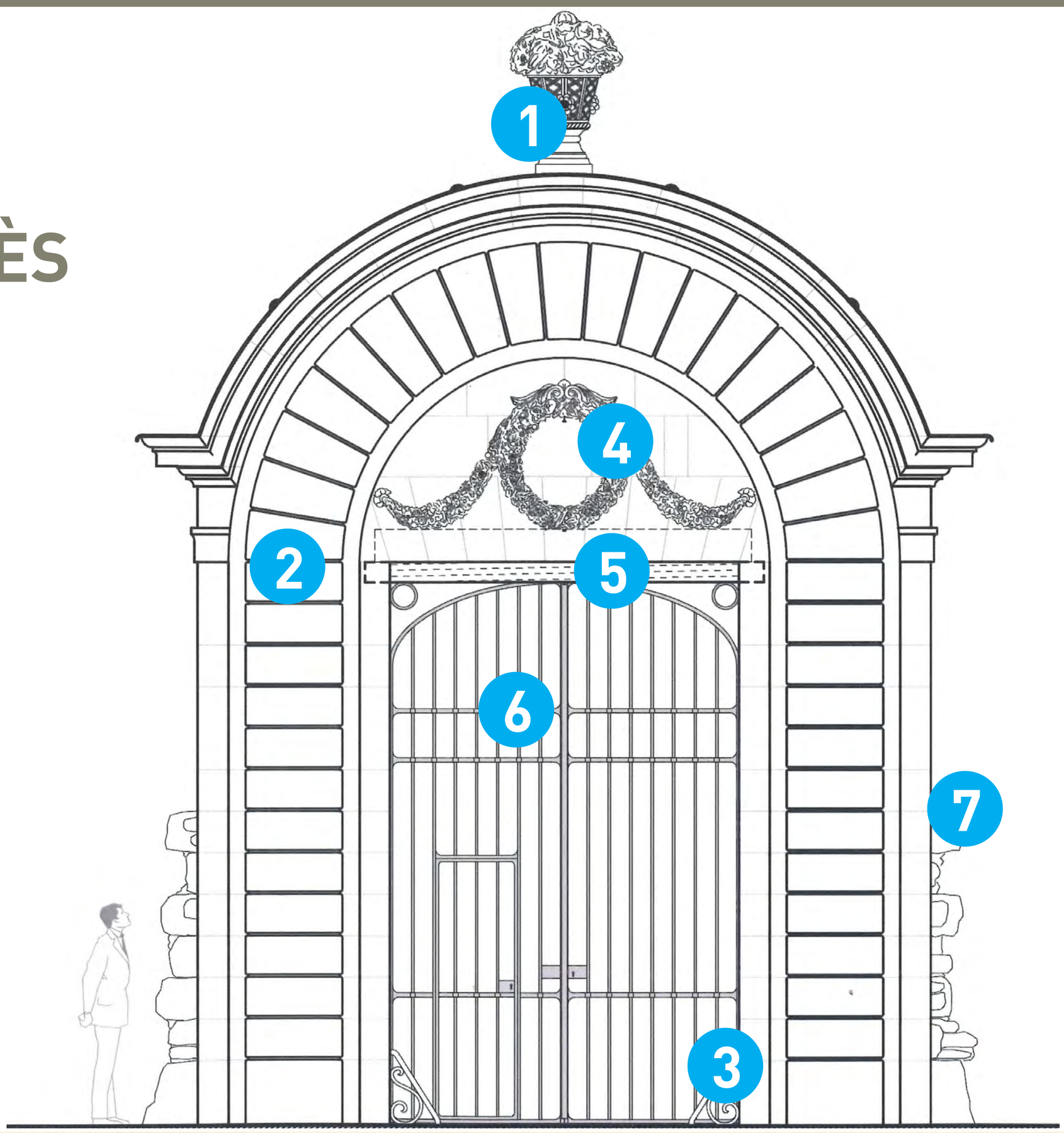

1 **Les 2 vases :**Dépose des vases, suppression des armatures métalliques, restauration et consolidation des pierres puis remise en place.

2 **Parement :** Restauration des maçonneries en pierre de taille, des parements et des corniches.

3 **Chasse roue :** Restitution des éléments disparus.

4 **Tympan :** Restauration et consolidation de la guirlande.

5 **Linteau :** Restauration des maçonneries.

6 **Grille et éléments décoratifs en fer forgé**
Restauration complète de la grille et restitution des éléments disparus.

7 **Ancien mur de clôture**
Rétablissement des murs de clôtures sous forme de haies ou murets légers.

Souscription publique : mode d'emploi

Il existe deux possibilités pour faire un don :
→ Par courrier : Il suffit de remplir le bon de souscription, disponible dans tous les équipements publics de la Ville, et d'y joindre un chèque du montant de votre choix à l'ordre de la "Fondation du patrimoine – Portail du Château de Sucy en Brie". Le tout est à envoyer à la Fondation du Patrimoine (adresse indiquée sur le bon)

→ Par Internet : Pour ce faire, vous pouvez soit cliquer sur le lien qui sera disponible sur le site de la Ville : **www.ville-sucy.fr** ou vous rendre directement sur **le site web de la Fondation du patrimoine.** Vous y trouverez la fiche projet "Restauration du portail monumental du château de Sucy en Brie" et faire un don en ligne en suivant les instructions indiquées. Le paiement est sécurisé par Ingenico
Tous les dons seront entièrement dédiés à la restauration du portail.

Avantages
Tous les dons faits à la Fondation du patrimoine sont fiscalement déductibles :
→ de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don, dans la limite globale de 20% du revenu imposable.
→ de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don, et dans la limite de 50 000€
→ de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60% du don, dans la limité de 5‰ du chiffre d'affaires

Exemple :

Impôt sur les sociétés	Impôt sur le revenu	Impôt sur la fortune
Un don de ...		
1 000 €	**100 €**	**500 €**
Une économie de...		
-60 %	**-66 %**	**-75 %**
Une dépense de		
400 €	**34 €**	**125 €**

La Fondation du patrimoine enregistre les donateurs, encaisse les dons et délivre les reçus fiscaux.

Le Patrimoine de Sucy : une histoire d'avenir…

La restauration du portail n'est pas un projet isolé. Il s'inscrit d'abord dans un souci constant de la Ville de protéger et de réhabiliter son patrimoine bâti, d'autant plus quand il s'agit d'un édifice emblématique de Sucy. Par ailleurs, la restauration du portail entre pleinement dans le projet de redynamisation du cœur de ville, déjà initié par la réhabilitation du groupe scolaire de la Cité Verte.
Ainsi la Ville travaille déjà sur un projet d'aménagement paysager de l'ancienne cour d'honneur du château pour mettre en valeur les édifices restaurés.

En attendant le projet définitif, la classe des Moyens/Grands de l'Ecole Maternelle des Bruyères a travaillé pendant un an sur la thématique des « jardins à la française ». Les enfants, âgés de 4 à 6 ans, ont produit avec l'aide de leur enseignante, Madame De Muer et de la Mission Patrimoine, cinq projets variés et documentés, que nous vous proposons aujourd'hui.